

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
CANTON DE GUILLESTRE
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS

Séance du Conseil Municipal du 8 juillet 2020

Délibération N° : 20200708-07

OBJET : DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 8 du mois de juillet, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 03/07/2020

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Hélène FAROUZE

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 14

AUDIER-MERLE Carine – BOULET Philippe – BOURCIER Florian – BUES Florent – CERUTTI Chrystelle – CRUNCHANT Nicolas – FAROUZE Marie-Hélène – GAUCHE Joël – LACROIX Charles – LEPAS Dominique – MIEGGE Emmanuel – RENIE Alexandre – RIBOT Philippe – ROUX Pauline.

NOMBRE DE POUVOIRS : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 14

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la séance d'installation du Conseil Municipal du 3 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjointes,

Considérant qu'il convient de désigner un Correspondant Défense,

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, par vote au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Après appel de candidatures, Monsieur Florent BUES se porte candidat pour remplir ces fonctions. Il est ensuite procédé à l'élection par vote à bulletins secrets.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de membres en exercice : 15
- Nombre membres présents ou représentés : 14
- Nombre de bulletins : 14
- À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Monsieur Florent BUES : 14 voix

Monsieur Florent BUES ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Correspondant Défense.

Le Conseil Municipal :

DESIGNE comme **Correspondant Défense Monsieur Florent BUES.**

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT

